Mettre en place et organiser le télétravail

Droit social

16/11/2026

Public et prérequis

Connaissances de base en droit du travail

Directeurs et RRH, personnes chargées de la gestion du personnel, assistants RH

Les objectifs

Appréhender l'environnement du télétravail
Comprendre le fonctionnement du télétravail
Sécuriser la relation employeur / salarié

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratique et remise d'un support pédagogique

Validation et certification

Attestation de fin de formation

Contenu de la formation

Définition

- Définition et distinction avec d'autres dispositifs
- Différentes formes du télétravail

Mettre en place le télétravail

- Accord d'entreprise
- Charte
- Avenant au contrat de travail

Situation du télétravailleur

- Indemnisation de la situation du télétravailleur
- Temps de travail
- Egalité de traitement
- Réversibilité

Hygiène et sécurité

- Charge de travail et articulation vie privée / vie professionnelle
- Accident du travail
- Droit à la déconnexion

Modalités d'évaluation

Evaluation en cours de formation

CENTRES DE FORMATION

Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour